

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30 Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00 Tél.02.35.20.20.28 mairie-de-heuqueville@wanadoo.fr www.heuqueville.fr

Permanence de M. le Maire uniquement sur rendez-vous le 1^{er} mercredi de chaque mois. M. le Maire et ses adjoints tiennent une permanence les mercredis de 17 h à 18 h 30.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont enlevées chaque jeudi entre 4 h et 11 h, les déchets recyclables les vendredis entre 4 h et 15 h. Eb cas de jours fériés le ramassage se fait le samedi.

DÉCHETTERIE DE CRIQUETOT

Le lundi 14 h à 18 h
Le mercredi, vendredi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Le samedi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
(19 h jusqu'au 30 septembre).
Fermée le dimanche
Tél. 02.35.28.98.68

Vous pouvez y apporter vos branchages car les feux sur le territoire de la communes sont interdits.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est OBLIGATOIRE pour tous les jeunes, le jour de leur 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, de venir en mairie du domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie. Elle vous sera demandée pour vous inscrire aux examens et auto-école notamment, et permettra à l'INSEE de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales.

NUISANCES SONORES

Un rappel des plages horaires pendant lesquelles les travaux de jardinage et de bricolage de plein air sont autorisés pour les particuliers (ne concerne pas les entreprises professionnelles):

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

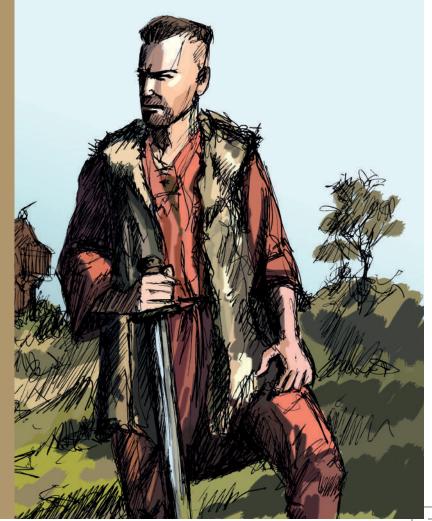
INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale, soit en mairie (pièce d'identité et justificatif de domicile), soit sur internet : www.service-public.fr.

Maquette et design: Ritsert Rinsma © mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

- p. 4 Cérémonie du 11-novembre
 - 5 Exposition de peinture
 - 6 Pierres en Lumières
 - 7 Repas des aînés
 - 8 Actualités
- 10 Repas de Noël des enfants
- 11 Marché de Noël
- 12 Généalogie de Helgi de Heuqueville
- 14 Conseil municipal du 23 septembre 2021 Conseil municipal du 16 novembre 2021
- 15 Conseil municipal du 20 janvier 2022
- 16 La Ceinture verte
- 17 La Maison du territoire de Criquetot
- 18 Travaux du Pressoir
- 20 Sur la route de la forme!
- 21 Nettoyons la nature La chasse aux trésors
- 22 Sécurité routière Plantation de pommiers
- 23 Agenda, carnet rose et décès





Chères Heuquevillaises, chers Heuquevillais,

C'est dans un contexte difficile que sort notre bulletin communal. L'actualité des derniers jours nous a plongés dans l'horreur d'un conflit particulièrement meurtrier. L'agression abominable qu'a subi l'Ukraine nous rappelle que les guerres sont toujours possibles et qu'une guerre n'est jamais « propre » puisque beaucoup de civils en sont toujours victimes! La solution ne passera que par des négociations entre les belligérants. Espérons que la sagesse ramènera la paix!

Revenons à notre village et à notre bulletin puisque vous allez constater que beaucoup de choses se sont passées et que les activités vont reprendre normalement. Notre commune a été retenue pour un spectacle cet été avec la C.U. au mois de juillet. Le Road Tour du camion « Sports pour Tous » fera de nouveau une halte dans notre village le 23 mai avec beaucoup d'animations pour les jeunes de 7 à 77 ans.

Les travaux du Pressoir avancent bien et celuici commence à prendre un nouveau visage. Ce sera une salle pour les associations, pour les expositions, pour accueillir des conférences, pour des réunions et pour des locations (vin d'honneur, anniversaires etc.) Une fois la salle terminée, le parking sera entièrement refait par la C.U. du Havre. Nous installerons en face du Pressoir le distributeur de pain (actuellement au Saint-Hubert), un distributeur de pizzas et une machine pour distribuer des produits frais (à confirmer).

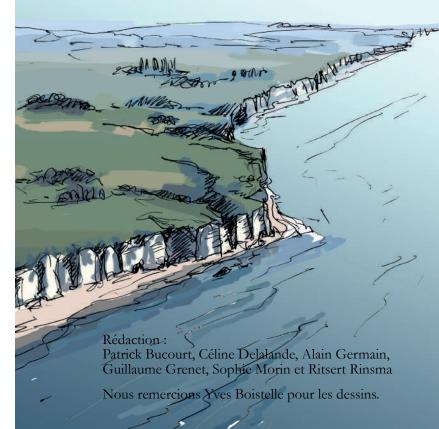
La fibre est en train d'être déployée sur la commune et elle devrait être active début 2023. La Défense incendie va se compléter avec des nouveaux points d'apports prochainement. Plusieurs dossiers sont en attente. Le giratoire tant attendu sur la RD 940 devrait voir le jour prochainement. Nous attendons le calendrier et la durée des travaux. Les enfants de l'école ont participé à la cérémonie du 11-novembre. Merci à eux, à leurs parents et aux enseignantes qui ont permis que cela soit possible.

Un autre évènement aura lieu au mois de juin avec les cérémonies commémoratives à Saint-Jouin-Bruneval et La-Poterie-Cap-d'Antifer pour célébrer les 80 ans de l'opération aéroportée « Biting ». À cette occasion, les écoliers de CM1 et CM2 de notre école accompagneront les écoliers de l'école de Saint-Jouin à Paris pour rallumer la flamme du Soldat inconnu après une visite au Mont-Valérien le matin. Un grand merci à Monsieur le Maire François Auber pour cette proposition qui laissera un grand souvenir aux enfants.

Le marché de la cantine avec les autres communes et notre prestataire va être prolongé car il y a une quasi-unanimité sur la qualité des repas. Pour terminer, je vous rappelle que les 10 et 24 avril prochain auront lieu les élections présidentielles et j'espère que les Heuquevillais vont se déplacer en nombre pour venir voter car il s'agit de l'avenir de notre pays et chaque voix va compter. Pour ce vote, toutes les mesures de sécurité concernant les gestes barrières et la distanciation seront prises. Je vous laisse découvrir votre bulletin.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Patrick BUCOURT Maire de Heuqueville





CÉRÉMONIE DU 11-NOVEMBRE

Le 11 novembre a été particulier car nous avions, pour nous accompagner, les enfants de l'école « Le Colombier ». Ils avaient conçu un drapeau, pour cet évènement avec les colombes de la paix et les noms des disparus. Monsieur le Maire a distribué, à chacun d'entre eux, un drapeau tricolore en souvenir de cet évènement.

Le cortège s'est dirigé vers le Monument aux morts derrière Pierre Hautot, notre portedrapeau et Claude Loisel, président des Anciens Combattants, accompagnés des élus. Cela était un grand jour pour notre commune.

Nous avons désormais 17 noms inscrits sur notre Monument aux morts au lieu des 15 les années précédentes. Pourquoi ce rajout ? Notre monument aux morts a été inauguré officiellement le 27 juin 1920 avec les témoins de l'époque, ceux qui avaient combattus et qui étaient appelés « les démobilisés ». Il y avait aussi les enfants de l'école et la Fanfare de Gonneville-la-Mallet . Il y avait alors 15 noms d'inscrits. En 1931, la Mairie a reçu officiellement le nombre de morts attribués à notre commune ! Ce document a été retrouvé par Nicolas Bucourt dans les archives du Ministère des anciens combattants. Sur ce document, il y avait d'inscrits 17 noms attribués à la commune de Heuqueville. Nous avons donc réparé cet oubli !

L'année 1920 a vu l'inauguration de notre monument aux morts, mais c'est aussi l'année où a été choisi le Soldat inconnu, choix opéré par le « poilu » Auguste Thin, parmi tous les cercueils qui lui ont été présentés. Le Soldat inconnu a été inhumé sous l'Arc de Triomphe. 1920 est aussi l'année de naissance d'Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération du Général De Gaulle, qui nous a quitté le mois dernier à l'âge de 101 ans.

Patrick Bucourt s'est adressé aux participants : « Je vous remercie les enfants pour ce magnifique drapeau que vous avez apporté. Merci à vos parents. Merci, bien sûr, aux enseignantes de notre école et à notre directrice intérimaire Mariannick Cozik ».

Ensuite, les enfants ont énuméré les 17 noms figurant sur le monument et après chaque nom, la coutume a été respectée en prononçant les paroles suivantes : « Mort pour la France ». La « Marseillaise » a terminé la cérémonie, suivie du traditionnel verre de l'amitié!

EXPOSITION DE PEINTURE

Lors du vernissage du vendredi 17 septembre, Patrick Bucourt a ouvert le 4ème salon de peinture à la salle polyvalente.

Il a eu le plaisir d'accueillir Jean-Pierre Delamare, Ghislaine Atma, Lydia Savignies, Lassana Sarr, Yves Boistelle et Mireille Bénard, venue présenter des œuvres de son mari Michel, artiste peintre qui a exposé régulièrement en pays de Caux et qui fut académicien des Belles Lettres et des Beaux-Arts du pays de Caux.

Cette exposition offrait une belle balade picturale. Si Ghislaine Atma a commencé par la peinture naïve, elle s'est ensuite orientée vers la peinture paysanne, puis la sculpture. Depuis, elle s'est tournée vers la peinture Mandala.

Avec Lydia Savignies, on a retrouvé des scènes d'enfants jouant sur la plage.

Lassana Sarr est passionné par toutes les formes d'art. Il a exposé à La Poterie, lors de la commémoration de l'opération « Biting ».

La mer, les bateaux, les vagues et Le Havre sont sources d'inspiration pour Yves Boistelle. L'artiste travaille sur des supports composites.

Quant à Jean-Pierre Delamare, il peint depuis plus de cinquante ans, essentiellement des huiles. Parmi les trente toiles qu'il présentait il y avait des portraits de Johnny Hallyday et Jean-Paul Belmondo, mais aussi des chiens, des paysages lointains, la catène de containers au Havre et la mer.

Cette manifestation a eu lieu durant le week end. De nombreux acheteurs et visiteurs ont fréquenté cette belle exposition.









Association Pigeon d'art François et Elisabeth GAREL 88, rue du Manoir HEUQUEVILLE 76280

PIERRES EN LUMIÈRES LE 1^{er} ET 2 OCTOBRE 2021

En 2021, Pierres en lumières a fêté sa sixième édition en Seine-Maritime. Coorganisé par le Département et la délégation Normandie de la Fondation du patrimoine, le festival réunit particuliers, artistes, associations et communes autour d'un même but : préserver, restaurer et valoriser le patrimoine. À Heuqueville, Monsieur et Madame Garel ont organisé pour la deuxième année ce festival au Colombier, 88 rue du Manoir.

LE CINÉMA D'AUTREFOIS

Malgré la tempête qui s'est abattue sur les côtes normandes, le festival Pierres en Lumières a pu être maintenu au Colombier. L'exposition de l'association de « La Lanterne Magique » présidée par Samuel Marc a mis en valeur de nombreuses anciennes affiches de films, des lanternes magiques de tous les âges, ainsi que la projection de films d'époque d'entre les deux guerres.

En collaboration avec la directrice de l'école de Heuqueville, soixante enfants ont visité l'exposition et assisté à la présentation de dessins animés à partir de supports cinématographiques d'autrefois.

Dans l'église, Agnès Peytour, harpiste de renommée européenne, a proposé un voyage musical sur le thème de la danse à travers trois siècles de musique.



LES ÉPOUX CHASSIN, UNE VIE DE SPECTACLES AU SERVICE DES HAVRAIS

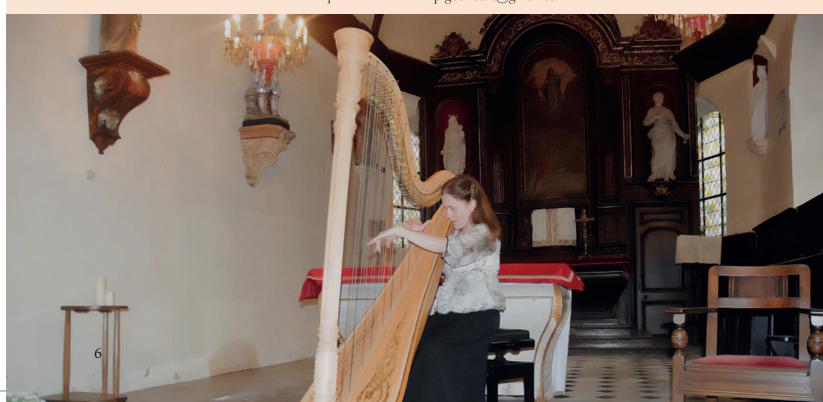
Enfin, un hommage particulièrement émouvant a été rendu par les petitsenfants d'Armand Chassin, le principal fondateur des salles de spectacles et du music-hall au Havre.

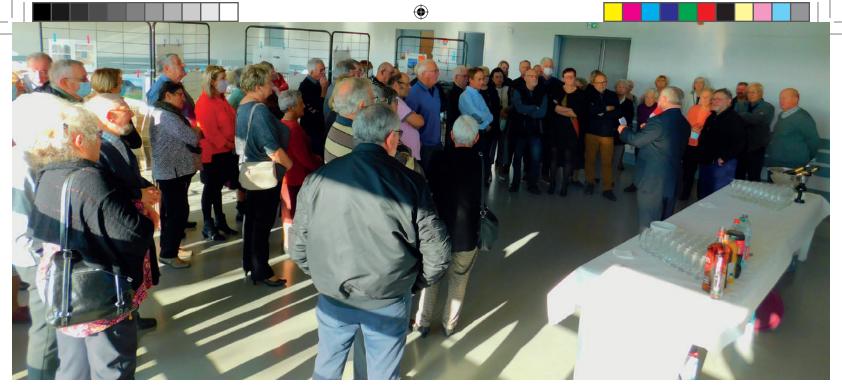
Reportage Pierres en Lumières 2021 sur YouTube : https://. youtu.be/fl0oPzflPnA.



Remerciements pour leur soutien financier au Département à la Société Générale du Havre et au cabinet MBB, groupe MMA. Remerciements également à la Mairie de Heuqueville et aux amis et voisins du village ayant apporté leur aide à la réalisation de notre projet.

Pierres en Lumières 2022 se déroulera le 21 mai. Le thème honorera l'écrivain Guy de Maupassant. Tous les volontaires souhaitant s'associer au festival sont les bienvenues et peuvent contacter l'association : pigeondart@gmail.com





REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a convié les aînés pour partager un moment de convivialité au mois de novembre. Traditionnellement, la municipalité invite les aînés en avril pour le déjeuner printanier et en décembre pour un goûter de Noël. L'an passé, en raison de la pandémie, ces deux rendez-vous n'avaient pu être organisés, ni le déjeuner de ce printemps.

Les circonstances ayant évoluées, il a été décidé d'organiser un déjeuner ce mercredi 24. Le maire Patrick Bucourt et ses adjoints avaient le plaisir d'accueillir soixante-cinq convives, un record, parmi lesquels les doyens du jour, Hélène Guérout et Claude Loisel, président des Anciens Combattants. L'édile a souhaité saluer quelques anciens; Mme Renier, M. André Lebaillif, qui ont quitté la commune pour rejoindre une structure pour personnes âgées, et Mme Langlais qui nous a quittés ce mois-ci. Une minute de silence a été respectée en sa mémoire.

Le maire a poursuivi sur quelques informations. Tout d'abord le déjeuner de printemps, qui aura lieu le samedi 9 avril ; les travaux du Pressoir qui débutent enfin et ce jusqu'à fin avril ; au niveau des changements de jour concernant le ramassage des déchets (collecte toutes les semaines du tri sélectif dès janvier, ordures ménagères le jeu et tri sélectif le vendredi). Monsieur le Maire a poursuivi sur les nouveautés à l'école (gratuité de la garderie, nouveau prestataire pour les repas Franky Rubigny de Cuisine et Service (un contrat groupant cinq communes). Les écoliers auront aussi leur repas de Noël, gratuit, le dernier jour d'école avec la venue du Père Noël.

Puis Patrick Bucourt a remercié ses adjoints :

René Vallin, qui a piloté l'organisation de cette journée; Alain Germain, pour l'exposition sur les travaux de l'ancien pressoir; Karine et Sonia, qui assuraient le service. Le temps était venu de savourer le délicieux repas préparé par Franky, avec au menu saumon en deux façons et chantilly du yuzu, cuisse de canard confite aux abricots et romarin, et galettes de pommes de terre... et pour terminer croquant aux deux chocolats. Un moment de partage chaleureux avec des retrouvailles qui ont fait du bien à tous.



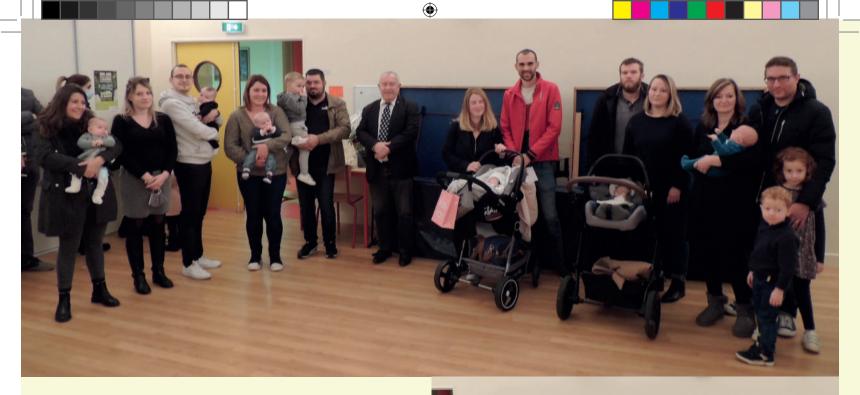


Manger Local dans un Bocal

Facebook : Maison Rubigny

Email: cuisine-et-service@hotmail.fr 06 38 61 70 50

PREMIER SEMESTRE 2022



ACTUALITÉS

Dix-sept jeunes ont reçu de l'équipe municipale un bon d'achat d'une valeur de trente-cinq euros pour leur pratique sportive à valoir au magasin Intersport de Gonfreville-l'Orcher. Gymnastique, danse, tennis de table, natation, escalade, tennis, handball sans oublier le football avec une footballeuse, beaucoup de discipline était représentée. Pour bénéficier de ce petit coup de pouce, il faut être affilié à un club et en faire la demande auprès de la mairie. Cette opération, créée depuis 2010, a toujours un grand succès auprès de nos jeunes sportifs. Vive le sport et bravo à nos jeunes!

La cérémonie s'est poursuivie en accueillants les nouveaux-nés et leurs parents. Bienvenue à Agathe Bréard, Naël Isach Flores, Ambre Champion, Cassim Boudjedar, Simon Soudry, Elijah Renaut et Chloé Grenet. Un bon d'achat d'une valeur de 50 euros a été offert aux heureux parents à valoir au magasin Nathalys du Havre.

Les nouveaux arrivants ont été félicités par Monsieur le Maire pour avoir choisi notre commune, un village rural aux portes du Havre et d'Étretat. L'équipe municipale souhaite une bonne installation à Monsieur et Madame Richards, Monsieur et Madame Jacquelin-Buland, ainsi qu'à Monsieur et Madame Tiphaigne. Une plante a été offerte pour leur jardin.

Pour finir cette manifestation, trois médailles du travail ont été distribués. Félicitations à Mesdames Isabelle Lamouche, pour sa médaille de Vermeil, et Sonia Morin-Hacher, pour sa médaille d'argent, ainsi qu'à Monsieur Eric Salmon pour sa médaille Vermeil. Un bouquet de fleurs leur a été remis.









Comme tous les ans, l'équipe municipale offre aux élèves du groupe scolaire, ainsi qu'aux enseignants, le repas de Noël. Pour faciliter l'organisation et respecter le protocole sanitaire, c'est la salle polyvalente qui a servi de restaurant scolaire. Le menu, préparé par l'équipe de Cuisine et Service du Chef Rubigny était de qualité avec la mousse de saumon, suivi du sauté de veau avec son gratin dauphinois et pour finir la bûche de Noël.

Après ce repas frugal, la pause méridienne a continué avec la visite du Père Noël. Ce dernier a décidé de respecter également le protocole sanitaire en restant derrière les baies vitrées. Chaque classe a ainsi pu lui montrer son attachement. Les enfants sont repartis dans leur cours respectifs où une surprise les attendait, puisque le Père Noël avait déposé une boîte de chocolat pour chacun. La mairie n'étant pas étrangère à ce présent. Merci aux parents d'élèves qui ont participé au dressage des tables et au service.

MARCHÉ DE NOËL

Nous sommes heureux d'avoir retrouvé notre traditionnel marché de Noël le dimanche 5 décembre à la salle polyvalente.

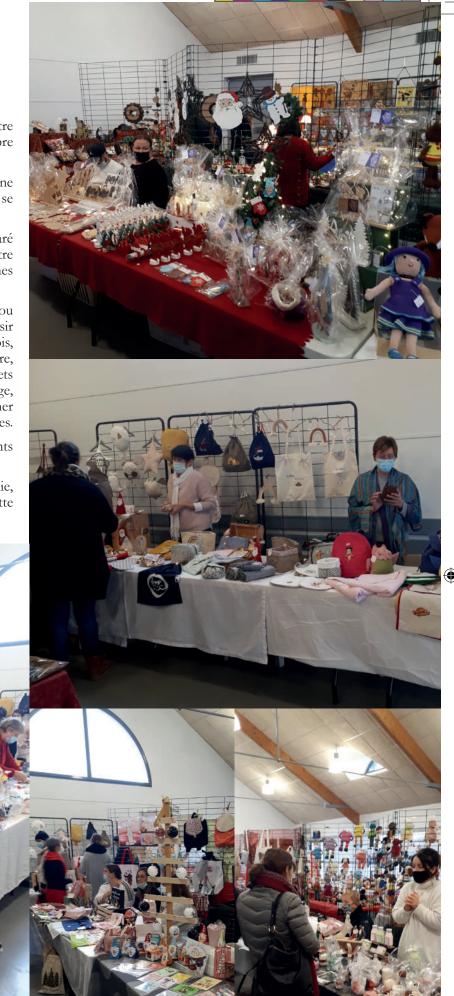
Malgré les contraintes sanitaires, c'est dans une ambiance chaleureuse que visiteurs et exposants se sont retrouvés.

Comme tout marché de Noël, le vin chaud, préparé avec sérieux par Sophie, était présent et a pu être dégusté avec plaisir, tout en respectant les consignes sanitaires.

23 exposants ont offert un large choix de cadeaux ou tout simplement pour se faire plaisir ou faire plaisir pendant les périodes de fêtes : décoration en bois, carterie 3D, cartonnage, décorations de Noël, couture, macramé, séchoirs, objets au crochet, tableaux, jouets en bois, accessoires pour animaux, sacs en liège, accessoires pour cheveux mais aussi pour consommer comme de la confiture, du thé, du café et des gaufres.

À l'issue de cette manifestation, plusieurs exposants ont souhaité revenir l'année prochaine.

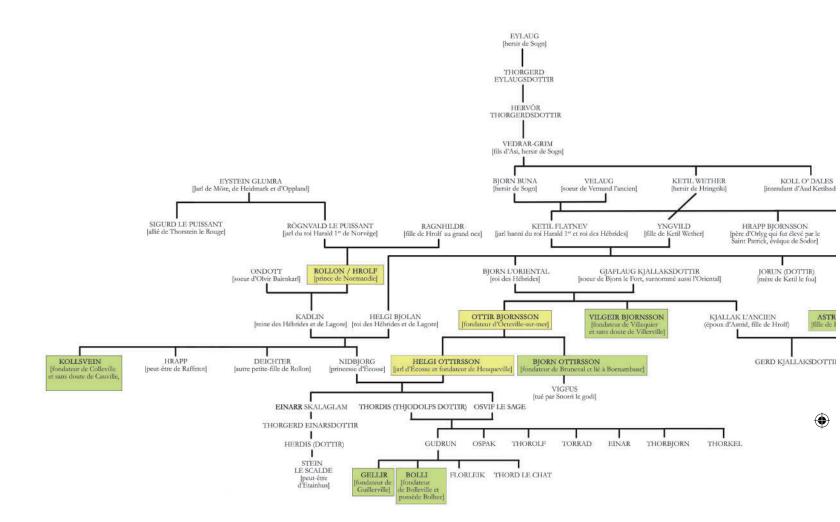
On remercie le Réveil des Falaises, Joëlle et Sophie, ainsi que tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite.







GÉNÉALOGIE DE HELGI DE HEUQUEVILLE ET DES CHEFS VIKINGS DU PAYS DE CAUX ET DU COTENTIN

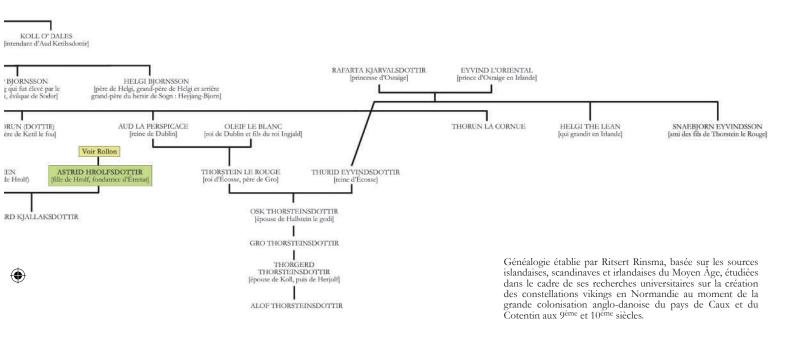


Le 25 février 2022, la commune de Heuqueville était à l'honneur lors d'une conférence, au Centre Havrais de Recherche Historique, animée par Ritsert Rinsma, enseignant-chercheur à l'université de Caen et conseiller municipal de notre commune. Sous le titre provocateur « Les Vikings fondateur du Havre », l'historien néerlandais a révélé de nombreux détails sur les origines de ce port normand. Le Havre a fêté ses 500 ans en 2017, commémorant ce que beaucoup considèrent l'acte fondateur de ville : les travaux commencés sous François 1er pour ériger un port fortifié. Pourtant d'anciens documents attestent qu'avant Le Havre-de-Grâce, il y avait un « Hable de Grasse » à l'emplacement de l'actuel quartier Notre-Dame, entre la mer, l'entrée du port et le bassin du Roi. Lorsque les travaux de fortification commencèrent vers 1517, l'ancienne ville se situait sur la rive ouest d'une crique à trois bras qui forment aujourd'hui : (1) le bassin du Roi; (2) le bassin de la [Grande] Barre; (3) le bassin de la Floride (ou bassin de la Manche). Selon

Guillaume de Marceilles, procureur du roi François 1^{er}, avant même la construction du nouveau port, de grandes planches couvraient le lit du futur bassin du Roi, afin qu'on puisse y circuler sans difficulté au moment de la marée basse. La ville disposait aussi de plusieurs « viviers » ; de beaux et grands étangs, « clos de murailles et pavés de beaux cailloux », qui recueillaient l'eau de source de deux des trois fontaines naturelles. Les Havrais vivaient de la pêche aux harengs et aux maquereaux, de la production de sel, de la vente de galets, ainsi que du commerce avec les villes le long de la Seine et d'autres pays d'Europe, notamment l'Espagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. Les navires de très fort tonnage mouillaient souvent à proximité du Chef-de-Caux, comme ce fut le cas en janvier 1395, quand un voilier venu d'Amsterdam, chargé de 120 barils de harengs blancs, y fit escale. Trois petits navires furent envoyés pour récupérer la cargaison et assurer le transit vers le quai du Perrey.







Le Havre-de-Grâce était donc une ville portuaire active longtemps avant les premiers travaux sous François 1er. Ritsert Rinsma a ensuite expliqué l'origine du nom « Havre-de-Grâce », qui est la traduction française de « Gorms Habene » et fait référence au roi Gorm l'Ancien de Danemark. Les toponymes des quartiers du Havre, tels Bléville et les Neiges, viennent de la grand-mère et du frère de Gorm, tandis que la ville d'Harfleur contient le nom du frère aîné Harald. Quant à Heuqueville, elle a pour fondateur Helgi, fils d'Ottír. De nombreux autres villages et villes portent les noms de chefs vikings au pays de Caux et dans le Cotentin. À l'époque de la colonisation anglo-danoise, beaucoup de « villes » avaient d'ailleurs le même propriétaire, d'où la similitude de certains toponymes en Normandie. Par exemple, Bolleville, Bolbec et Bouville appartenaient au même Bolli. Les propriétaires étaient souvent des nobles danois ou des alliés anglo-saxons à la tête des armées vikings. Ils s'étaient partagés le territoire normand en le divisant

en des milliers de parcelles éloignées les unes des autres, créant ainsi une énorme mosaïque, ce qui obligeait ces chefs de passer par le territoire de leurs voisins pour pouvoir se rendre sur leurs propres terres. C'était un excellent moyen pour éviter les guerres internes, car il fallait s'efforcer de vivre en paix pour voyager entre ses propriétés éparpillées. Ritsert Rinsma a conclu la conférence en parlant des changements de prononciation dans la langue française depuis le Moyen Age. Par exemple : la disparition de la lettre « s », comme dans « maistre » et « forest » (qui sont devenus « maître » et « forêt » en français moderne); ce qui empêche de facilement reconnaître l'origine des toponymes. Très souvent, le son « t » ne se prononce pas non plus de nos jours. Ainsi, le mot viking « mast » est devenu « mât » et par le même phénomène, la ville d'Astrid, une fille de Rollon, s'appelle aujourd'hui Étretat. Il faut comprendre que le mot viking pour « ville » était « stat ». Progressivement, Astridsstat est devenue Estrutat, puis Estretat, puis Étretat.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER LIEU-DIT « LA CAYENNE »

Le conseil municipal décide d'engager la procédure d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier cadastré section A numéro 317/318, d'une superficie totale de 3480 mètres carrés dont 250 mètres carrés environ. Le prix est fixé à 300 € (toutes indemnités comprises).

RESTAURATION SCOLAIRE-RECOURS A UNE DIETETICIENNE-CONVENTION DE PARTAGE DE FRAIS

Les services de restauration scolaire dont les collectivités ont la charge doivent proposer, au 1er janvier 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques, en vertu de la loi Egalim. Considérant l'intérêt pour les communes de Heuqueville, de Mannevillette, de Villainville, de Saint Martin du Bec et d'Etretat qui ont contracté avec le même prestataire de fourniture de repas en liaison froide « Cuisine et Service » de Criquetot-l'Esneval, de se faire accompagner pour la supervision de la qualité des repas par une unique diététicienne pour l'année scolaire 2021-2022 ;

Le conseil municipal accepte le recours à une diététicienne et valide de devis qui s'élève pour l'ensemble des communes et pour l'année scolaire 2021-2022 à 1 800 € TTC, présenté par cabinet Diététique Emilie GEULIN pour les prestations énoncées ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES

- Marché du Pressoir : M. Grenet fait le point sur la présence des exposants et la fréquentation au marché ;
- Exposition de voitures américaines : M Touilin fait un résumé de cette manifestation qui a accueilli 1200 visiteurs en une seule journée.
- Exposition de peinture : M.Vallin rapporte que cette manifestation qui regroupait 6 peintres sur 2 jours a accueilli 45 visiteurs.
- Chasse au Trésor : Mme Morin expose que 48 enfants se sont inscrits pour cette manifestation.
- Ludisports : M. le Maire expose que 16 enfants sont inscrits et qu'il a malheureusement fallu refuser les 3 derniers enfants inscrits.
- Lutte contre les frelons asiatiques : M le Maire relaie l'information d'une prise en charge financière

proposée par le Conseil départemental ainsi que la mise en place d'une plateforme permettant de recenser ces nids.

- -Réhabilitation du Pressoir : La subvention demandée auprès du Conseil départementale vient d'être accordée. Les travaux seront donc subventionnés à hauteur de 65% par différents partenaires.
- PLUI : la commune de Heuqueville sera classée dans le groupe des communes du littoral, ce qui satisfait pleinement M. le Maire qui suit de très près ce dossier sensible pour l'aménagement futur de notre territoire.
 Maison des territoires de Criquetot : une permanence
- Maison des territoires de Criquetot: une permanence tenue par des spécialistes permet de prendre en charge la plupart des conflits. M. le Maire souhaite qu'y soient systématiquement orientés les habitants qui viennent en mairie pour exposer leurs litiges et conflits de voisinage.

QUESTIONS DIVERSES

- Date d'arrivée prévue de la fibre : les travaux de déploiement sont bien visibles sur le territoire mais la date à laquelle les habitants pourront bénéficier de ce service n'est pas encore connue.
- Implantation d'un distributeur à pizzas au Saint Hubert : M le Maire explore toutes les pistes de solution et tiendra au courant le conseil municipal.
- Date de la reprise de la garderie du matin : de nombreuses familles demandent la réouverture de ce service. Actuellement, le protocole d'entretien du groupe scolaire continue à monopoliser les agents et le brassage des groupes classes n'est toujours pas autorisé. Cependant des allègements ont été annoncés par l'état, qui suspendraient notamment l'obligation de non brassage ainsi que l'obligation de procéder à la désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs fois par jour. En conséquence, un chiffrage financier va rapidement être réalisé pour connaître la charge supplémentaire induite par la réouverture de la garderie du matin.
- Charge de l'entretien du bassin de rétention impasse Hégli : M. le Maire indique que le bassin appartient à Invest Conseil Immo qui se doit de l'entretenir jusqu'au transfert à la Métropole qui sera ensuite responsable de cet entretien. La commune ne dispose pas de la compétence pour ces travaux.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

TARIFS SALLE POLYVALENTE : CAUTION MÉNAGE SAINT- SYLVESTRE

Les membres du conseil, après en avoir délibéré adoptent une caution spécifique de 300.00 € pour la location de la Saint-Sylvestre à compter du 01/12/2021. Le règlement de location de la salle polyvalente sera modifié en conséquence.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : PROLONGATION DE L'ORGANISATION DÉROGATOIRE SUR 8 DEMI-JOURNÉES

Le conseil d'école réunit en juin a émis un avis favorable, avec les horaires actuels : lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h.

Les difficultés de stationnement et de circulation aux

HEUQUEVILLE MAGAZINE N°32



abords de l'école le matin ayant été solutionnées par la réouverture de la garderie et sa gratuité de 8h à 8h20, les membres du conseil municipal renouvèlent la demande de dérogation pour que le temps scolaire se déroule sur 8 demi-journées et de proroger les horaires suivants : lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h.

INFORMATIONS DIVERSES

- Pomologie et C.U. Le Havre-Seine-Métropole : notre commune est volontaire pour installer des pommiers sur des terrains communaux et notamment sur le terrain au bout du lotissement Hégli lorsque les formalités administratives auront été observées.
- Ramassage des déchets ménagers et déchets issus du tri sélectif : changement de jour de collecte et de périodicité, soit chaque jeudi les ordures ménagères et chaque vendredi le tri sélectif.

- Travaux sur la fibre : la commune devrait être reliée fin 2022, début 2023 en totalité au réseau fibre ; il conviendra que chaque habitant qui le souhaite conventionne avec un fournisseur par la suite.

QUESTIONS DIVERSES

- Bassin de rétention sur Épaville : relance du dossier auprès des services de la C.U.
- Lumières au Saint-Hubert : il conviendrait de faire avancer l'heure d'allumage des lumières afin de mettre en sécurité les enfants qui se rendent à cet arrêt de bus.
- Borne à incendie route de Mannevillette : le dossier a reçu un avis négatif des services de la C.U. ; il est donc en suspens.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

CONVENTION D'OCCUPATION D'UN TERRAIN PRIVÉ

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'il existe un projet d'occupation à titre gratuit de deux terrains référencés A353 ET A603, situés au bout du lotissement Hégli et appartenant à M. Quemper et Mme Danguin. Ce projet vise à transformer ces parcelles en un verger d'arbres fruitiers et à y faire de l'éco pâturage. La mise à disposition des terrains sera conclue à titre gratuit, jusqu'en 2026 et devra comporter une clause de renouvellement tacite pour une durée de 6 ans également.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE SANITAIRE LIÉ À L'ÉPIDEMIE DE COVID-19

Il est prévu de rembourser intégralement les locations pour l'année 2021 (arrhes et solde), dès lors que la fermeture administrative empêche la location. Actuellement, les salles polyvalentes ne sont pas administrativement fermées; cependant, par circulaire préfectorale, le protocole sanitaire a été extrêmement renforcé, et ce jusqu'au 24 janvier. Le conseil décide de prolonger pour l'année 2022 la décision de rembourser la totalité des locations (arrhes et solde) lorsque la salle polyvalente est administrativement fermée par décision du gouvernement ou de proposer le report de la location sur une date libre. Il décide de proposer aux locataires pour l'année 2022, soit le report, soit l'annulation et les arrhes restent acquises à la commune, le solde faisant l'objet d'un remboursement quand il a été perçu.

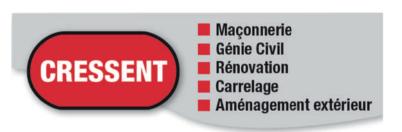
INFORMATIONS DIVERSES

- Spectacle Métropole en Scène : notre commune a été retenue pour bénéficier d'un spectacle en 2022 ; le choix de ce spectacle aura lieu fin janvier.

- Prêt de la salle « Le Panorama » à un candidat à l'élection présidentielle en janvier.
- Réunion de direction des routes : Monsieur le Maire fait part de son insatisfaction concernant les délais qu'il juge déraisonnables. Afin de les raccourcir, il a fait une proposition de ne pas impacter les bassins de rétention des eaux qui fonctionnent actuellement très bien.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux sur la fibre : des travaux sont actuellement encours pour amener les câbles le long des routes communales ; la fin des travaux et le début du raccordement des habitations sont prévues au premier semestre 2023.



32, route de Turretot 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL

Tél.: 02 35 27 21 07 Fax: 02 35 29 96 07

cressentsa@orange.fr

15

PREMIER SEMESTRE 2022



LA CEINTURE VERTE, UNE COOPÉRATIVE POUR ACCÉLÉRER L'INSTALLATION EN MARAÎCHAGE

AGRICULTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Havre Seine Métropole s'associe à la Chambre d'agriculture pour créer La Ceinture Verte - Le Havre - Seine, une initiative innovante destinée à développer la production maraîchère en circuit court.

« Nous avons travaillé avec tous les acteurs de la filière agricole pour créer un dispositif innovant permettant de relocaliser une partie des besoins alimentaires du territoire en circuit court », explique Edouard Philippe, président de la Communauté urbaine Le Havre-Seine -Métropole.

PRÉPARER L'AVENIR DE LA FILIRÈRE MARAÎCHÈRE

Alors que la moitié des responsables d'exploitations agricoles vont faire valoir leur droit à la retraite dans les 10 ans, il est essentiel d'impulser dès maintenant une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement en produits frais de proximité.

C'est pourquoi Le Havre-Seine-Métropole, aux côtés de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, de la SAS Ceinture verte, de la SAFER de Normandie, du Crédit Agricole Normandie Seine et de Naturapôle, créent une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ; une initiative qui permet d'apporter une aide aux nouveaux agriculteurs et une garantie aux partenaires et investisseurs solidaires.

SOUTENIR LES INSTALLATIONS

L'ambition de la Ceinture Verte - Le Havre - Seine est de faciliter et d'accélérer les installations en maraîchage, dans un contexte périurbain où le foncier est rare et cher.

La SCIC accompagnera les porteurs de projet en intervenant à trois niveaux :

- L'identification et le portage financier du foncier.
- Le financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation).

- L'accompagnement technico-économique des exploitants par des mentors de proximité.

Cette démarche collective est soutenue par l'État dans le cadre du Plan de relance gouvernemental. La subvention de 200 000 € attribuée par la DRAAF Normandie servira à la création des premières fermes et à mener des actions de dynamisation auprès des maraîchers du territoire sur le volet emploi et commercialisation.

CRÉER 20 FERMES SUR 5 ANS

Pour mener à bien cette démarche, Le Havre-Seine-Métropole va entrer au capital de la SCIC à hauteur de100 000 € aux côtés d'autres acteurs du territoire, avec l'objectif de créer 20 fermes en 5 ans.

APPEL AUX INVESTISSEURS ET AUX PORTEURS DE PROJETS

La particularité de cette initiative est qu'elle est ouverte à tous. Aux côtés de Le Havre-Seine-Métropole, les associés de la SCIC vont apporter chacun des fonds. Les habitants qui souhaitent investir dans cette entreprise de l'économie sociale et solidaire pourront souscrire à des parts sociales.

À titre d'exemple, 20 000 € de participation au capital permettent de faire effet de levier auprès des partenaires bancaires pour créer une ferme maraîchère. Les premières fermes seront créées en 2022, les porteurs de projets d'installation peuvent d'ores et déjà prendre attache avec La Ceinture Verte pour en savoir plus sur ce dispositif et déposer leur candidature.

La Ceinture Vertes'adresse à des maraîchers déjà formés, avec au moins une saison complète d'expérience en maraîchage. Les conditions d'installations proposées sont adaptées pour des porteurs de projet capables de réaliser environ 30 000 € de chiffre d'affaires la première année et 70 000 € à terme.

Pour en savoir plus : laceintureverte.fr





440 bis Impasse de la Falaise 76280 HEUQUEVILLE

Tél: 02.77.00.81.36

e-mail: mathias.vallin@vrmaconnerie.fr

HEUQUEVILLE MAGAZINE N°32



La direction générale des Finances publiques au plus près des usagers

Permanences avec ou sans rendez-vous

Pour répondre spécifiquement à vos interrogations, une permanence d'accueil de la DGFIP a lieu :

Matin

Lundi Mardi 9h - 12h 9h - 12h Après-midi

14h - 16h

France services

La Maison du territoire de Criquetot
(en face de la gendarmerie)
28 rue de Vergetot
Criquetot L'Esneval

Notre offre de services

Nous vous offrons, dans les trois domaines (Fiscalité, secteur public local, amendes) :

- une réponse à vos questions les plus fréquentes ;
- un accompagnement dans la réalisation de vos démarches papier (ex: assistance pour le remplissage des formulaires les plus courants)
- un accompagnement dans vos démarches en ligne (ex: aide à la création de l'espace particulier, à la déclaration en ligne, à l'utilisation de la messagerie sécurisée, la formulation d'une réclamation...);
- une mise en relation avec le service compétent au fond, quand ce dernier doit être sollicité.

L'accueil de proximite – Une reponse aux questions des usagers

Exemple de sujets pris en charge

- 1 Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales
- 2 Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne
- 3 Étre aidé pour déclarer ses revenus
- 4 Gérer son prélèvement à la source
- 5 Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)
- 6 Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux)
- 7 Faire une réclamation contentieuse
- 8 Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année
- 9 Payer en ligne (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes)
- 10 Acheter des timbres fiscaux en ligne
- 11 Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement
- 12 Obtenir des informations relatives aux aides sociales et bons de secours
- 13 Obtenir un bordereau de situation
- 14 Demander l'ouverture d'un dossier de surendettement





Nos services restent joignables

Comment nous contacter ?

Vous avez une question relative à vos impôts ?

- en appelant le 0809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (numéro non surtaxé)
- sur impots gouv.fr à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel où à partir de la rubrique « contact »
 - → auprès de votre Service des impôts des Particuliers de Fécamp

Vous avez une question relative à vos factures locales ?

- → auprès de votre Service de Gestion Comptable d'Harfleur
- → sgc.harfleur@dgfip.finances.gouv.fr

02 35 45 40 66



Vous voulez faire un paiement -Pensez-y!

Paiement de proximité

Rendez-vous chez nos partenaires buralistes agréés pour payer dans la limite de 300€ en espèces sans limitation pour la carte bancaire (hors plafond de 300€ pour les impôts) vos impôts, amendes, factures des collectivités locales. Vérifiez que votre facture ou avis comporte un QR code.

Retrouvez ci-dessous la liste des buralistes agréés :

- -Les Voyageurs, 2 Rue de l'Europe à Angerville l'Orcher
- -Le Maupassant, 12 Avenue George V à Étretat
- -PROXI, 17 Rue Du Général De Gaulle à St Jouin Bruneval

Paiement en ligne

→ sur impots.gouv.fr

→ sur PayFIP.gouv.fr pour payer vos factures locales (ou le site indiqué sur la facture)





L'accueil de proximité à Criquetot-L'Esneval

La DGFIP au service des usagers

PREMIER SEMESTRE 2022



TRAVAUX DU PRESSOIR

Le réaménagement du centre-bourg, commencé en 2018, se poursuit avec la réhabilitation du pressoir.

De par cette transformation, il s'agit de préserver ce patrimoine oublié datant du XVIIe ou du XVIIIe siècle. Ce bâtiment faisait alors partie du clos-masure (une ferme à bâtiments dispersés) comprenant le colombier et le manoir. Ces deux derniers forment l'actuelle propriété privée.

C'est grâce à l'Atelier Saint-Georges, cabinet d'architectes, et de six entreprises locales que cette bâtisse entame une nouvelle vie pour devenir une belle salle polyvalente de 77m2, ouverte à la location, ou pour présenter des expositions et accueillir des séminaires d'entreprises puisque cette salle sera pourvue d'un vidéoprojecteur. Son extension en bois, visible depuis le parking, accueillera des toilettes publiques accessibles depuis une entrée indépendante. Afin d'éclaircir l'intérieur de la salle, de grandes ouvertures ont été réalisées sur les longues façades. À l'extérieur est prévu une aire d'attente pour les transports scolaires et publics.

Le Maire Patrick Bucourt, qui suit attentivement les travaux, préside chaque mercredi une réunion de chantier avec l'ensemble des intervenants. C'est pendant l'un de ces points hebdomadaires qu'il a été décidé de reconstruire le mur attenant à la rue du manoir, celui-ci étant trop fragilisé pour la suite du chantier.

Le pressoir et le parking devraient être fini mi-juin. L'amélioration de cet espace se fera par l'ajout de deux places de parking avec bornes électriques, d'une aire végétalisée et d'un nouvel éclairage. La commune bénéficie de nombreux soutiens dans ce projet, ainsi la part d'aides financières est évaluée à 75% du montant total des travaux. Nous remercions le département de la Seine-Maritime, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ainsi que Le Havre-Seine-Métropole. Celle-ci supporte également entièrement le coût des travaux pour le parking. Enfin, les travaux préparatoires concernant la déviation des réseaux d'assainissements et d'électricités ont été réalisés par ENEDIS et le Syndicat des Energies (SDE76). Grâce à ces aides, l'impact sur le budget communal est faible pour un centre-bourg accueillant.

L'équipe municipale aura la joie de vous donner rendez-vous en septembre pour l'inauguration de ce nouvel espace de vie qui s'offre à notre collectivité.



SUR LA ROUTE DE LA FORME!

Pour la première année, la fédération Sports pour Tous a mis à disposition des régions un camion pour effectuer le Road Tour en France. Un camion et des animateurs experts qui sillonnent la France pour sensibiliser les Français aux bienfaits d'une activité physique et sportive régulière sur la forme et sur la santé.

Petits et grands sont invités à s'initier et à découvrir gratuitement de nombreuses activités, connues et moins connues. Le Road Tour est arrivé en Normandie le 20 septembre. Le 30 septembre il a fait un arrêt dans notre village pour nous faire...

Découvrir : La Fédération offre un large panel d'activités cardio, renforcement musculaire, gym douce, gym tonique, arts énergétiques, adaptées aux objectifs de chacun. Très accessibles, diversifiées et adaptables, les activités gymniques sont considérées, à juste titre, comme la porte d'entrée vers toutes les pratiques de la fédération.

Sensibiliser : Tester sa forme de manière simple, rapide et accessible, quel que soit son âge.

Bénéficier de conseils et recommandations propres à chacun, tout en prenant en compte les envies et les besoins sportifs.

Promouvoir : L'accessibilité du sport pour tous. Le Road Tour Sports pour Tous est aussi l'occasion de découvrir comment agir, à son niveau, pour rendre accessible le sport et ses bienfaits au plus grand nombre.

Nous avons commencé par nos chères têtes blondes qui ont pu effectuer chacun leurs tours des ateliers avec quatre animatrices :

Nadine de l'association « OSER » d'Octeville-sur-Mer qui les a initiés au Speed Ball.

Angélique et Estelle de l'association « AAPA », qui donnent des cours tous les mercredis sur Heuqueville. Estelle a proposé aux plus petits des parcours de motricité et Angélique a proposé aux primaires des initiations multi-danses.

Claire, conseillère technique régionale, a proposé aux enfants différents jeux de ballon. En fin de journée, les enfants ont reçu en récompense un sac avec divers objets.

Après 16 heures, les enfants et les parents ont pu aussi participer à tous les ateliers. Avec une initiation supplémentaire : le ballon suisse proposée par Catherine de l'association « AAPA » (ces cours sont sur Mannevillette). Nos institutrices ont pu aussi participer aux diverses activités.

Nous tenons à remercier la Municipalité, les institutrices et les bénévoles pour leurs aides. Grace à eux, cette journée ensoleillée a été réussie et très appréciée de tous. Nous vous donnons rendez-vous fin mai 2022 pour de nouvelles aventures!





NETTOYONS LA NATURE

Comme tous les ans depuis 1997, Alain Germain, chargé de la jeunesse, a inscrit l'école « Le Colombier » à l'opération « Nettoyons la nature », parrainée par les magasins Leclerc. Cet année, le magasin Leclerc de Saint-Léonard a fourni les kits de nettoyage, gants sacs poubelles et autres chasubles. Les deux classes des grands ont donc ratissé le centre bourg ainsi que la rue du Colombier et les impasses des Léveignés et de Floride.

Ce sont au total 8,500 kg de déchets divers qui ont été collectés, papier, bouteilles, plastiques. Une surprise cet année puisque le village était assez propre et qu'aucun masque n'a été trouvé. Les petits ne sont pas restés sans occupation, puisqu'ils étaient chargés de nettoyer le terrain de football. Ce sont une dizaine de kilos qui ont été ramassés. À l'issue de ce nettoyage, un goûter a été offert par le magasin Leclerc de Saint-Léonard avec jus de fruits, biscuits et collation, appréciés de nos jeunes nettoyeurs. Bravo à tous et merci aux parents qui ont aidé nos enseignants à canaliser l'entrain de nos écoliers.

LA CHASSE AUX TRÉSORS

C'est sous un soleil radieux qu'enfants et parents sont venus participer à une chasse aux trésors au stade municipal. Il fallait retrouver le trésor du pirate Jack Parrot des Pirates des Racaïbes. Cinquante enfants de 3 à 12 ans étaient présents, divisés en 3 groupes selon l'âge. Muni d'une feuille de route, il fallait résoudre les énigmes, faire des calculs, des épreuves d'équilibres, de saut, d'observation, tel que trouver une pièce de puzzle manquante pour ainsi avancer, relever les défis et enfin trouver le trésor.

Tous les enfants ont réussi et sont repartis avec des livres de lecture et de coloriage, des posters, des tasses et des gourdes, ainsi que des bonbons offerts par Carrefour Market Gonneville-La-Mallet avec un diplôme. Merci à Sophie, Joëlle et Loïc pour l'organisation.





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les gendarmes sont venus rencontrer les élèves de CP-CE1-CE2 lundi 8 mars pour leur parler du permis piétons.

Après un temps d'échanges en classe autour de petites vidéos, place à la pratique au sein du village! Les enfants ont observé les panneaux de signalisation présents aux abords de l'école et se sont entraînés à traverser des rues et à marcher sur les trottoirs en respectant les règles de sécurité. Après un travail en classe, ils passeront un petit test afin d'obtenir le fameux permis.

PLANTATION DE POMMIERS

Dans le cadre d'une convention entre la commune et les propriétaires de la parcelle située impasse Hégli, au-dessus du bassin, la commune a décidé de planter des arbres fruitiers dont une majorité de pommiers, d'espèces anciennes. Un partenariat avec la société de pomologie de Normandie et la Communauté urbaine du Havre a donc vu le jour. C'est l'occasion d'éviter qu'un terrain devienne une friche grâce à des arbres fruitiers qui, dans quelques années, feront le bonheur de tous.

Afin de terminer les travaux du lotissement, le bassin va être clôturé par la C.U. et un cheminement entre le lotissement « Hégli » et celui des « Léveignés » devrait également voir le jour. Si d'autres propriétaires ont des terrains dont ils ne savent pas quoi faire, un projet identique peut être mis en place avec la Mairie.



22









HEUQUEVILLE MAGAZINE N°32







AGENDA 2022

26 mars	Repas Saint-Patrick	Réveil des Falaises
7 avril	Initiation au compostage	Mairie de Heuqueville & Communauté urbaine
10 avril	Vide-greniers	Réveil des Falaises
30 avril	Chasse aux oeufs	Mairie de Heuqueville
21 avril	Visite du village	Mairie de Heuqueville, Communauté urbaine & Pigeons d'Art
21 mai	Pierres en Lumières	Pigeons d'Art & Département
21 mai	Tournoi de tennis de table	Réveil des Falaises
22 mai	Fête des voisins	Réveil des Falaises
23 mai	Sport pour Tous	Mairie de Heuqueville
31 mai	Fête des Mères	Mairie de Heuqueville
13 juillet	Rendez-vous de l'été	Mairie de Heuqueville & Comunauté urbaine
28 juillet	Visite du village	Mairie de Heuqueville, Communauté urbaine & Pigeons d'Art
4 septembre	Exposition voitures USA	Réveil des Falaises
23 septembre	Nettoyons la Nature	Mairie de Heuqueville & École du Colombier
5 et 6 octobre	Exposition de peinture	Mairie de Heuqueville
18 novembre	Tickets sport et médailles	Mairie de Heuqueville
23 novembre	Repas des Aînés	Mairie de Heuqueville
2 décembre	Illuminations de Noël	Mairie de Heuqueville
4 décembre	Marché de Noël	Mairie de Heuqueville & Réveil des Falaises

CARNET ROSE

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à :

Cassim Boudjedar, né le 19 septembre 2021 Simon Soudry, né le 22 septembre 2021 Elijah Renaut, née le 24 septembre 2021 Chloé Grenet, née le 13 octobre 2021 Emma Fau, née le 28 novembre 2021

DÉCÈS

Le 3 décembre 2021 est décédé à Montivilliers Monsieur Jean-Claude Lemaire. Le 25 janvier 2022 est décédée à Cormeilles en Parisis (Val d'Oise) Madame Thérèse Renier. Le 14 février 2022 est décédé à Le Mans (Sarthe) Monsieur Michel Ruel.

L'équipe municipale présente aux familles ses sincères condoléance dans ce moment douloureux.



TRANSPORTS TERRASSEMENTS TRAVAUX PUBLICS LOCATION DE MATÉRIELS T.P



